

BULLETIN D'INFORMATION DU COLLEGE

23/03/2020

Bulletin du 23 mars 2020

Chers parents,

Dans un premier temps de bonnes nouvelles :

Pronote en accès direct fonctionne maintenant ainsi que L'ENT.

En cas de soucis techniques, n'hésitez pas à m'envoyer un courriel :

0090010m@ac-toulouse.fr

Ensuite je souhaiterais vous rassurer : certes je ne dispose pas d'informations autres que celles des médias, mais il me semble que s'il faut maintenir quelques heures de travail quotidien pour vos enfants il ne faut pas faire naître chez vous ou chez eux des angoisses génératrices d'éventuels troubles.

Ils sont encore jeunes, ils vivent comme nous une situation inédite nous avons tous des peurs pour nos proches, en particulier pour les plus âgés. Le confinement crée aussi des tensions des oppressions à prendre en compte. Nous nous engageons bien malgré nous dans une période anxiogène qui risque de durer. Il faut faire travailler les enfants, mais pas au prix d'un coût trop élevé. Chaque parent sera bien sûr juge de la quantité de travail que leurs enfants seront à même d'absorber. Il ne faut pas non plus que la pression soit trop importante sur vos propres épaules, vous ne pourrez évidemment pas compenser un travail en présentiel. Les faire travailler de sorte qu'ils ne perdent pas le sens de l'effort, certes, qu'ils s'ennuient moins aussi, mais je suis conscient que vous avez, vous aussi, des difficultés : télétravail ou travail si vous faites partie des personnes indispensables, la tenue de la maison, etc.

Je suis persuadé que l'institution saura s'adapter à la situation pour les examens, programmes, décision d'orientations de vos enfants.

Autres informations :

Pour des questions d'ordre pédagogique vous pouvez vous adresser à l'enseignant directement ou au professeur principal. Les échanges de mails de la semaine dernière avaient pour but de faciliter ces échanges directs.

L'assistante sociale et la conseillère d'orientation psychologue (Psyen) peuvent être contactées par mail ou par téléphone, écrivez à l'adresse du collège ci-dessus et je vous mettrai en contact.

Les essais de « ma classe à la maison » avec des cours interactifs ou autres innovations pédagogiques et télématiques sont à la discrétion des enseignants.

Quelques pistes si vous souhaitez occuper vos enfants :

Voici les principales chaînes et plates-formes gratuites ayant rejoint, à ce jour, l'opération « Nation apprenante » lancée le 18 mars par l'Éducation nationale.

- France 4 proposera des cours en vidéo à partir du 23 mars : pour les CP-CE1 de 9 heures à 10 heures, pour les collégiens de 14 heures à 15 heures et pour les lycéens de 15 heures à 16 heures ; France 5 diffusera des documentaires à 11 h 30, 15 heures et 20 heures ;
- pour les contenus de divertissement éducatif, France Télévisions dispose de deux plateformes : Okoo pour les petits, FranceTV Slash pour les ados ;

- Lumni.fr, la plate-forme éducative de l'audiovisuel public, propose jeux et révisions pour tous les âges de la maternelle au lycée ;
- à l'adresse [Culture.gouv.fr/Culturecheznous](https://culture.gouv.fr/Culturecheznous), le ministère de la Culture recense les visites virtuelles, podcasts et concerts disponibles en ligne ;
- France Culture et France Musique répertorient leurs contenus éducatifs sous l'onglet « Révissez avec les radios ». Sur l'application Radio France, un onglet « Le coin des enfants » recense histoires lues et fictions originales pour les petits.

Mais surtout : <https://www.cned.fr/maclassealamaison/>

N'oubliez pas le plus important : ne sortir qu' en cas d'obligation et respecter les gestes barrières.

En vous souhaitant à tous une bonne santé,
À bientôt,

Loïc Désilles
Principal du collège André Saint Paul